



Sommaire

<i>Elle tourne (enfin) pour nous !</i>	<i>p 2</i>
<i>Inauguration de l'éolienne citoyenne de Fernelmont, le 5 octobre</i>	<i>p 3</i>
<i>Retour sur l'AG ordinaire de mai et rappel de l'AG extraordinaire d'octobre</i>	<i>p 3</i>
<i>Pour économiser l'énergie, un petit dessin vaut mieux qu'un long discours</i>	<i>p 4</i>
<i>Enercoop.be reprise en mains pour éviter la faillite</i>	<i>p 5</i>
<i>Autres projets éoliens</i>	<i>p 6</i>
<i>Financements</i>	<i>p 7</i>

Ça commence seulement !

Cher coopérateur, chère coopératrice,

Ces six premiers mois de l'année 2019 auront été trépidants. A tel point que nous n'avons plus pu vous donner d'informations via cette newsletter. C'est en effet durant cette période que nous avons dû faire en sorte de ne pas louper le coche de ce premier projet d'envergure à savoir la première éolienne citoyenne de Fernelmont.

Le projet a été mené à bien grâce à l'énergie mise en commun par les membres du Conseil d'administration (et leurs familles qui ont accepté et soutenu cette forte implication !) mais aussi de certains coopérateurs et coopératrices qui sont venues en soutien ponctuel ou régulier. N'oublions pas non plus nos partenaires de Hesbenergie et de Nosse Moulin ainsi que les autorités communales de Fernelmont qui se sont investis financièrement et humainement. Nos conseillers du cabinet d'avocats de e².law ont aussi joué un rôle crucial. Merci à tous.

C'est donc un aboutissement. Mais c'est aussi un début. Pour être une réelle alternative, notre coopérative, devenue productrice importante d'énergie renouvelable, doit encore transformer l'essai en devenant une véritable « communauté énergétique locale » selon la théorie des communs. Il faut donc que nous arrivions maintenant à modifier la consommation de cette énergie nouvellement produite, ce qui passe par des changements importants de comportements individuels et collectifs (comme la mobilité et le logement) sur notre territoire. Ça ne fait donc que commencer !

Elle tourne... pour nous tous !

Après une séance épique de plus de quatre heures en l'étude du notaire ce jeudi 11 juillet, tous les actes ont bien été signés et le relevé du compteur fait. L'éolienne de Fernelmont tourne désormais pour notre compte commun. Pour rappel, une société d'exploitation – Marchôvent- a été créée pour y loger le mât. Celle-ci est constituée par Champs d'énergie, les coopératives voisines Hesbenergie et Nosse Moulin et la commune de Fernelmont.

Nous n'avons plus qu'à respecter nos nombreuses obligations, consignées dans les actes et conventions de crédit. Nous vous tiendrons au courant de sa production.

Merci pour votre participation à ce beau projet citoyen et de votre soutien tout au long de ces six dernières années.



Inauguration de l'éolienne citoyenne de Fernelmont, le 5 octobre

Après six années d'efforts, voici venu le temps de la fête. Un groupe de travail prépare dès à présent l'inauguration qui aura lieu toute la journée du 5 octobre au pied de l'éolienne.

Vous pouvez marquer la date d'une croix dans vos agendas. Vous pouvez aussi rejoindre le groupe de travail pour proposer votre aide (claire.godts@gmail.com).

Enfin, si vous avez des enfants ou petits-enfants coopérateurs, vous pouvez leur proposer de contribuer sous la forme d'un **dessin à la gouache** avant fin juillet. La **créativité** est donc mise à l'honneur. Il est important que l'enfant, le jeune ne soit pas piloté, se sente libre dans ce qu'il aura envie de représenter. Pour **nourrir** cette créativité, il est tout aussi important que l'enfant, le jeune soit **bien informé** par ses parents, grands-parents : C'est quoi l'énergie? Comment utilisons-nous aujourd'hui l'énergie du vent ? Comment c'était hier? Aujourd'hui? Et demain, comment le voit-il? Comment se passe la construction d'une éolienne? Les différentes étapes? Que voit-on à l'intérieur d'une éolienne? Et si on se mettait en haut de l'éolienne, que verrions-nous ? C'est quoi son rêve à lui? Qu'est-ce qu'une coopérative? Quelle sont ses valeurs?...Selon l'intérêt et l'âge de vos enfants et avec vos compétences, vos connaissances, vos aspirations, vos valeurs. Avec tout ce qu'il aura appris, il pourra s'approprier et raconter à sa façon ce qu'il voudra.

Laissez-le s'exprimer librement sur une feuille blanche. Petite, grande comme il le sent. Seule contrainte pour assurer une uniformité: l'usage de la **gouache**.

Si le dessin n'est pas son fort ou son envie et qu'il préfère les mots, bienvenue. Quelle que soit la trace, elle a sa place. Pour pouvoir réutiliser les bâches par la suite, on évitera de mettre des notions de temporalité (genre inauguration éolienne 2019), ni nommer (Fernelmont, noms des coopératives...). Merci aux enfants et jeunes de signer leur dessin au dos de celui-ci.

Concrètement, merci de les transmettre pour Champs d'énergie à l'accueil de la commune de Fernelmont. Une farde en carton est prévue à cet effet. Vous pouvez aussi faire parvenir les dessins à cette adresse : Claire Godts, 20, rue St Martin, 5380, Cortil Wodon. Pour tout renseignement sur ce projet, vous pouvez contacter Claire (claire.godts@gmail.com).

Retour sur l'AG ordinaire de mai et rappel de l'AG extraordinaire d'octobre

Le 27 mai dernier s'est tenue une nouvelle Assemblée Générale de Champs d'énergie. Vous êtes nombreux à vous être déplacé pour l'occasion. La réunion a principalement consisté à rendre compte de l'avancée du projet éolien (non encore abouti à l'époque). Le lendemain de l'AG se tenaient en effet un comité de crédit de Triodos et une négociation finale du prix de l'éolienne avec Luminus. Vous connaissez aujourd'hui la fin heureuse de l'histoire. Les comptes de l'année 2018 ont également été présentés et approuvés. Le petit bénéfice dégagé grâce à nos deux centrales photovoltaïques permet de réduire la perte cumulée (les premières années n'ayant pas généré de revenus) qui n'est plus que de 14.510€ (vos parts valent donc 123€/p).

Didier Goetghebuer a été élu comme nouvel administrateur et a rejoint l'équipe en place.

Si vous n'avez pu être présent et que vous souhaitez recevoir le document présenté en séance, vous pouvez vous adresser à quentin.m@champsdenergie.be.

Lors de cette AG, les constats suivants ont été posés :

1. le premier projet d'envergure qui nous a animé depuis la création de la coopérative a concentré tous nos efforts ; il est particulier (industriel, peu d'autonomie et de marge) ; il est aujourd'hui abouti : l'éolienne de Fernelmont tourne pour nous depuis le 11 juillet !
2. la finalité sociétale de la coopérative est large ; pour rappel, l'article 3 de nos statuts précise que la société coopérative a pour vocation sociétale de contribuer, sans ordre de préférence, à : la participation citoyenne à la gestion des énergies d'origine renouvelable (considérées comme des « biens communs ») ; un changement structurel en matière de production et consommation d'énergie (développement des énergies renouvelables, décentralisation de la production, efficacité énergétique et réduction de la consommation) ; l'accessibilité (économique et sociale) des citoyens aux produits et services liés aux énergies renouvelables ; et le développement local. A présent, outre la gestion de l'éolienne, que voulons-nous réaliser concrètement ?
3. la coopérative a entièrement fonctionné sur base bénévole depuis sa création ; les porteurs sentent qu'ils atteignent leurs limites ; la question des moyens à engager dans notre projet doit être posée ;
4. le fonctionnement actuel est concentré sur quelques personnes; quelles modalités de participation à l'avenir ?

Il a été proposé et accepté de consacrer une AG extraordinaire aux réponses à apporter à ces constats. Cette AG extraordinaire aura lieu le 19 octobre entre 9 et 13h00 en un lieu à confirmer et sera suivie d'une petite restauration.

Pour que ce moment de réflexion soit le plus riche, une consultation de tous les coopérateurs/trices sera organisée sous la forme d'un questionnaire qui vous parviendra mi-septembre.

Pour économiser l'énergie, un petit dessin vaut mieux qu'un long discours

Depuis le 7 janvier 2019, l'[APERe](#) et [COCITER](#) vous proposent un rendez-vous hebdomadaire pour sourire et agir. Une caricature, un geste, des explications et les moyens d'aller plus loin... La campagne d'éducation permanente [Bulles d'énergie](#) va réenchanter les économies d'énergie.

Un petit dessin vaut mieux qu'un long discours... La plume de Yakana s'est employée à revisiter 52 gestes à poser au quotidien pour économiser l'énergie et la produire durablement.



Par ailleurs, Cociter sera une fois de plus présent au Salon Valériane à Namur du vendredi 6 au dimanche 8 septembre. Les coopérateurs et coopératrices de Champs d'énergie sont invités à tenir le stand ne fût-ce qu'une tranche de 3 heures durant ce we. Une petite information sera donnée à chacun en vue de pouvoir donner des réponses aux personnes intéressées. Si vous avez quelques heures à consacrer, merci de contacter roger.b@champsdenergie.be.

Enercoop.be reprise en mains pour éviter la faillite

Champs d'énergie est membre actif de la fédération Rescoop asbl. Celle-ci a joué une belle carte en reprenant la gestion de la coopérative Enercoop.be en perdition.

« Enercoop.be, la coopérative énergétique active dans le secteur éolien est sauvée. Réunis en assemblée générale extraordinaire, ses coopérateurs ont voté la continuité des activités et ont opté pour un repreneur. L'heureux élu n'est autre que Rescoop, la Fédération des associations et coopératives de citoyens pour l'énergie renouvelable en Belgique. Créée dans le courant de l'été 2015, Enercoop.be avait l'ambition de devenir un acteur incontournable en Wallonie et à Bruxelles, avec l'intention de convaincre 10.000 coopérateurs et de lever 15 millions d'euros. Derrière ce projet, on retrouvait, entre autres, Jean-François Mitsch, actif dans la politique locale à Genappe et cumulant des expériences de projets coopératifs dans le renouvelable, et Bernard Delville, que l'on retrouvait derrière le projet "l'éolienne des enfants" à Houyet. Au final, des divergences de vue ont torpillé le projet d'Enercoop.be qui aura réussi à intéresser un petit millier de coopérateurs, ces derniers ayant amené près de 800.000 euros dans l'aventure. »

Extrait de : <https://www.lecho.be/actualite/archive/enercoop-change-de-mains-et-peut-envisager-son-avenir/10123233.html>

Autres projets éoliens

Le projet d'éoliennes sur la **plaine de Boneffe**, cela fait des années qu'on en parle. De permis en recours et de recours en annulation... Le dossier tourne en rond depuis des années mais la mobilisation citoyenne a manifestement fait évoluer les choses. D'abord la nouvelle majorité de la commune de Ramillies a décidé de retirer le recours introduit au Conseil d'Etat. Ensuite, l'Armée a aussi confirmé qu'elle acceptait la présence d'éoliennes dans la zone d'entraînement d'hélicoptères à basse altitude au niveau du projet de Boneffe. Quant au promoteur Eneco, il doit faire face à un autre recours, qui est toujours pendant au conseil d'Etat : celui de deux associations qui militent pour la sauvegarde de la biodiversité, malgré les mesures compensatoires proposées. Les coopératives sont sollicitées à prendre part à la construction de l'éolienne citoyenne en prenant les risques du chantier (construction sur recours).

Concernant le **projet de Liernu**, la requête en suspension n'a pas été retenue par le Conseil d'Etat. Le recours des riverains a été jugé non recevable car l'intérêt des deux riverains dans le projet n'a pas été retenu. La construction des plateformes et des chemins d'accès va reprendre après les congés. Eneco et EDF se sont mis d'accord pour finaliser les travaux préparatoires cette saison. L'ensemble des six plateformes devraient donc se terminer en septembre. L'appel d'offre pour les turbines suivra en parallèle.

A noter que nous sommes engagés à hauteur de 20% dans l'éolienne citoyenne des deux projets, en association avec Hesbenergie et Nosse Moulin. Le CA doit encore se prononcer sur la prise de risque, après une rencontre à prévoir avec les deux coopératives concernées.

Financements

Nous rouvrirons l'**appel à l'épargne publique** dès septembre, notamment pour permettre aux nouveaux clients **COCITER** de prendre une part au moins dans votre belle coopérative Champs d'énergie de Fernelmont.

Si vous n'avez pas encore fait le pas consommer l'énergie produite par les coopératives citoyennes, demandez rapidement une offre, les prix de juillet sont intéressants !

Par ailleurs, Champs d'énergie a aidé à la création de **F'in common** en prenant une part de fondateur. F'in Common est un nouvel outil de financement solidaire qui établit un nouveau pont entre les citoyen·nes à la recherche d'investissements éthiques et les entreprises sociales. Créée en décembre 2018 par une trentaine d'entreprises de l'économie sociale à l'initiative de Financité, F'in Common lance un appel à coopérateur·rices afin de renforcer la finance solidaire en lui donnant plus de force et de poids en octroyant des prêts complémentaires à ceux accordés par les structures classiques.

F'in Common a pour objectif de rassembler 1.500 citoyen·nes et 50 entreprises d'économie sociale afin de financer les deux crédits actuellement demandés à hauteur de 100.000 €. En rejoignant F'in Common (parts de 100 € pour les citoyen·nes et de 500 € pour les entreprises d'économie sociale) vous faites partie d'une communauté qui soutient un modèle de société respectueux de la planète et de ses habitant·es. De plus, votre épargne sera bien utilisée et pourra être rémunérée à hauteur de 1 %, soit davantage que ce que les comptes d'épargne offrent actuellement.

Voir : <https://www.fincommon.coop/investir>

Pour le conseil d'administration, Roger Bourgeois, Manoël Dujardin et Quentin Mortier.

Vous souhaitez vous désinscrire de la Newsletter : envoyer nous un mail à info@champsdenergie.be